

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS

Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018 Numéro de révision 1.01

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ciment.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis France

Tel: +33 (0)1 55 99 90 00 Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Catégorie 3 - (H335)
(exposition unique)	

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Contient Ciment gris (réduit en Chrome VI)



Mention d'avertissement DANGER

FCLP; France - FR Page 1/10

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

### Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

#### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

### Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Mélange

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment gris (réduit en Chrome VI)	266-043-4	65997-15-1	>25 - <40	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		Aucune donnée disponible
Silice cristalline (fraction fine)	238-878-4	14808-60-7	0.1 - <1	STOT RE 1 (H372)		Exempt

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

FCLP; France - FR Page 2/10

**BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS** 

Remplace la version: 27-janv.-2016

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever avec précaution les particules

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

déposées sur la peau.

Contact oculaire Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, retirer

les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous

les paupières, pendant au moins 15 minutes.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un

médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent.

### Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la Oxydes de carbone. combustion

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

## Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Mesures de protection individuelles

Éviter toute formation de poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

### Pour les secouristes

Balayer pour prévenir tout danger de glissement.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

FCLP; France - FR Page 3/10

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS

Remplace la version : 27-janv.-2016 Numéro de révision 1.01

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir la formation de nuages de poussières. Recueillir par des moyens mécaniques

en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Méthodes de nettoyage Éviter toute formation de poussières. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients

adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Date de révision 19-juin-2018

### Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter toute génération de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de tout contact direct avec l'eau ou une humidité excessive. Conserver l'emballage sec et bien fermé pour prévenir toute contamination et absorption d'humidité. Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

### Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Silice cristalline 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Calcium (sulfate de) 7778-18-9	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale. Porter des lunettes de

sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

**Protection des mains**Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact prolongé ou répété avec la peau. Gants en plastique ou en caoutchouc. Remplacer les

FCLP; France - FR Page 4/10

**BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS** 

Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018 Numéro de révision 1.01

Protection de la peau et du

corps

gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants. Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection

individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Éviter toute génération de

Remarques • Méthode

solution (20 %)

poussières.

Type de filtre recommandé :

Dispositif de filtration des particules (DIN EN 143).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueSolideAspectPoudreCouleurGrisOdeurInodoreSeuil olfactifSans objet

 Propriété
 Valeurs

 pH
 11.4 - 13

Point de fusion / point de

congélation

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune information disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible Pression de vapeur Aucune information disponible Aucune information disponible

Densité relative 1.7

Hydrosolubilité Faiblement soluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Limites d'explosivité Aucune information disponible Supérieure Aucune information disponible Inférieure Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible Viscosité cinématique Aucune information disponible

Viscosité dynamique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Teneur en solvant (%)

Teneur en matière sèche (%)

Aucune information disponible
Aucune information disponible
100

Densité Aucune donnée disponible
Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

FCLP; France - FR Page 5/10

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e).

statiques

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### Voir Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

**Inhalation** Aucune donnée disponible.

Contact oculaire Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.

Contact cutanéIrritant pour la peau.IngestionAucune donnée disponible.SensibilisationAucune donnée disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

oculaire

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules San

germinales

Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 6/10

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

**STOT - exposition répétée**Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Poumons, Système respiratoire, Peau.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH mg/kg

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

## Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

FCLP; France - FR Page 7/10

.

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS
Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

utilisés locales en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

Catalogue européen des déchets 17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés

aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

## Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>Transport terrestre (ADR/RID)</u>

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe(s) de danger pour leNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

**IMDG** 

14.1Numéro ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le<br/>transportNon réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

**14.5 Polluant marin** Np **14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible

et au recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe(s) de danger pour leNon réglementétransportNon réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

FCLP; France - FR Page 8/10

**BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS** 

Date de révision 19-juin-2018 Remplace la version: 27-janv.-2016 Numéro de révision 1.01

### UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Limitations relatives à l'utilisation
Ciment gris (réduit en Chrome VI)	65997-15-1	47.

#### UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

### Polluants organiques persistants

Sans objet

### Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Ciment gris (réduit en Chrome VI) 65997-15-1	RG 8,RG 10
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	RG 25

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

## Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

FCLP; France - FR Page 9/10

BOSTIK COLLE FLEX STANDARD GRIS Remplace la version: 27-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018

Numéro de révision 1.01

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 19-juin-2018

Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 8.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 10 / 10